



DÉCLARATION LIMINAIRE

CDAS des Bouches du Rhône du 16 novembre 2023

Madame la Présidente,

Ce CDAS s'ouvre dans un contexte perturbé, un climat de violence. Solidaires condamne l'ensemble des crimes perpétrés contre les civils et les enfants.

Notre monde va mal et il y a urgence à déployer tout l'arsenal diplomatique, et à faire appliquer le droit international pour reconstruire un monde de paix, de justice et de solidarités.

Nous réaffirmons notre attachement aux libertés sans jamais transiger face à ceux qui prônent la haine et la division. L'État, au travers de ses services publics, doit être un acteur majeur de cet attachement aux libertés et à l'unité.

Ce CDAS se tient également dans un climat économique et social dégradé avec les sujets :

- de pouvoir d'achat,
- de l'explosion des inégalités,
- d'évolution de la rémunération que certains voudraient conditionner à la seule notion de mérite,
- d'un sentiment d'abandon des usagers face à un service public qui dans tous les secteurs est en délabrement faute de moyens,
- d'un sentiment d'abandon des agents confrontés à une perte de sens du travail, d'un manque de reconnaissance, écrasés par le rouleau compresseur des restructurations.

Alors qu'une minorité s'enrichit toujours plus, les inégalités et la pauvreté explosent. Alors que le gouvernement continue d'implorer une improbable bienveillance des plus riches (entreprises et particuliers), aucune mesure concrète n'est mise en place pour augmenter les rémunérations, limiter les effets de l'inflation, mettre en place une véritable justice fiscale, sociale et environnementale.

L'absence de revalorisation structurelle de nos rémunérations pèse d'autant plus injustement sur notre pouvoir d'achat que le prix des biens de première nécessité s'envole et que là encore la situation profite aux grands distributeurs et à une industrie agroalimentaire dont les marges ne cessent d'augmenter .

C'est dans ce contexte que l'intersyndicale interprofessionnelle a appelé l'ensemble des salariées et salariés et des fonctionnaires à se mobiliser, se mettre en grève, contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires le vendredi 13 octobre 2023.

Dans cette période d'inquiétude l'action sociale devrait être, plus que jamais, au cœur des préoccupations pour maintenir une cohésion et une solidarité entre tous et toutes.

Pourtant l'État, continue à jouer au gagne-petit et bafoue les textes réglementaires. De façon totalement arbitraire, la DGAFP a signé cet été une circulaire excluant définitivement les pensionnés de l'accès au chèque-vacances à compter du 1^{er} octobre 2023.

Sans aucune consultation du CIAS, au mépris du dialogue social comme des pensionnés, l'administration a choisi, pour obéir aux injonctions du gouvernement, de réduire de 5% les dépenses de l'État en 2024.

Sur le fond comme sur la forme, la diffusion d'une circulaire éclaire les choix de la DGAFP que ce soit sur sa capacité et sa volonté de communication ou sur son respect des agents qui, dès lors qu'ils ne sont plus utiles, deviennent encombrants et coûteux. Tout comme les négociations pour la PSC, nous sommes bien loin de la solidarité intergénérationnelle. Cette mesure s'inscrit dans le processus d'économies engagé par le gouvernement en vue d'un rétablissement des finances publiques. Selon les chiffres obtenus par les syndicats auprès de l'administration, cette suppression des chèques-vacances devrait ainsi permettre une baisse des dépenses à hauteur de 10 millions d'euros. Ces économies réalisées sur le dos des retraités s'annoncent donc modestes.

L'Action Sociale Interministérielle doit servir tous les agents, actifs et pensionnés et ne doit pas être soumise aux aléas budgétaires.

Les mots nous manquent pour qualifier cette mesure si mesquine et injuste dans la période d'inflation que nous vivons.

Offre de vacances-loisirs et parc EPAF

Cette année, les réservations se font directement sur le site EPAF, un versement de 30 % se fait au moment de la réservation.

Cette organisation est catastrophique ! Mise en place sans concertation, cette nouvelle propagande d'EPAF « Premier arrivé premier servi » pour toutes les réservations n'a rien de social. On est loin du traitement en fonction du quotient familial !

Les ventes des résidences EPAF ont continué ; il ne reste actuellement que 7 résidences sur les 30 qu'EPAF possédait. Cela réduit le champ d'action de l'association, la contraignant à recourir à des prestataires sans aucune maîtrise des tarifs .

En ce qui concerne l'ordre du jour :

L'équipe des représentants de Solidaires remercie une nouvelle fois l'engagement, le professionnalisme et la haute conscience professionnelle de l'équipe de l'action sociale des Bouches-du-Rhône. Solidaires Finances déplore qu'aucune action de prévention n'ait été programmée en 2023. Les choses doivent évoluer, il faut d'ores et déjà réfléchir aux actions à mener dans ce domaine .

Pour le budget : Solidaires Finances demande toujours la mise à disposition de la réserve .

Le logement : Solidaires Finances se félicite du changement de référentiel pour le zonage des prestations, calé sur la répartition loi ALUR, nous avons enfin été entendus ! Nous demandons une augmentation du nombre de logement pour le département.

Concernant la restauration collective, Solidaires Finances revendique une restauration de qualité pour tous à un prix social. Nous serons attentifs à la reconduction de la prime « Egalim » et « inflation » ; nous en avons vu les effets avec une fréquentation en hausse. Solidaires Finances dénonce les disparités entre Paris et la province, comment justifier l'abondement de 3M du Secrétariat Général pour l'AGRAF sans contrepartie sur le reste du territoire ? Comment justifier la différence d'harmonisation tarifaire ?

Pour les agents en poste isolé, Solidaires Finances revendique la revalorisation du titre restaurant au minimum à 8 €, voire 10 €, avec une participation de l'État employeur portée à 60 %.

Depuis plusieurs années, Solidaires Finances revendique la nécessité d'une action sociale de proximité, à l'écoute des besoins des agents, une action sociale réelle et non dématérialisée.

Nous réaffirmons notre attachement à un réseau de proximité qui a fait ses preuves et qui mérite un renforcement local plutôt qu'un échelon régional.

L'Action Sociale est un bien collectif ! Elle doit répondre aux besoins sociaux en termes de logement, de restauration, de petite enfance, de loisir et apporter une solution aux difficultés liées aux accidents de la vie .

L'intention de l'administration de la démanteler sera de son entière et unique responsabilité.